



Réponse à l'Évaluation du rendement global de la Fondation canadienne pour l'innovation

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est heureuse de constater que le rapport de l'Évaluation du rendement global de la FCI produit par KPMG est extrêmement positif. Même si aucun problème important n'a été soulevé dans ce rapport, nous estimons que les trois éléments suivants méritent une attention particulière.

Implications de l'effet de regroupement et de l'effet organisationnel

Constatation de KPMG : Les données donnent à penser que « l'effet de regroupement » et « l'effet organisationnel » n'ont pas été pleinement reconnus par les établissements (ni, jusqu'à tout récemment, par la FCI elle-même). Cela a des répercussions sur les activités externes et, vraisemblablement, sur l'évaluation des propositions.

La FCI analysera les implications sur la conception de ses programmes et sur son processus d'évaluation des propositions, en ce qui a trait à :

- l'effet de regroupement, où un ensemble intégré d'infrastructures a exercé un pouvoir collectif remarquable;
- l'effet organisationnel, où la planification délibérée de diverses activités entourant ces infrastructures a joué un rôle déterminant dans l'obtention de résultats.

Amélioration de la planification stratégique

Constatation de KPMG : On pourrait améliorer la planification stratégique faite en collaboration avec d'autres établissements de recherche et d'autres organismes de financement. L'équipe chargée de la présente étude a noté qu'il serait profitable de consacrer des ressources bien ciblées à ce type de planification externe.

La FCI mettra sur la planification stratégique des établissements en favorisant la planification collaborative à l'échelle régionale, nationale et de plusieurs établissements. La FCI a toujours joué un rôle de facilitateur en amenant les diverses parties à travailler ensemble : le Fonds des plateformes nationales est un bon exemple de cette réalité. Dans le cadre de ce programme, la FCI a travaillé en collaboration avec les principaux intervenants afin d'élaborer un plan stratégique. La FCI continuera à favoriser cette approche qui a fait ses preuves.

Financement des coûts d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure

Constatation de KPMG : Le financement à long terme destiné aux coûts d'exploitation et de maintenance demeure problématique pour les établissements et les provinces. Cela n'implique toutefois pas nécessairement que la FCI devrait augmenter sa contribution à ce chapitre.

La FCI reconnaît les défis que représentent l'exploitation continue de l'infrastructure de recherche et les exigences opérationnelles connexes, particulièrement en ce qui a trait aux infrastructures de recherche de grande envergure. La FCI a déjà entamé l'étude de nouvelles façons de relever ces défis.